

Smictom

Commune d'Éancé

Accès aux déchetteries

Chaque foyer doit disposer d'une carte personnelle lui permettant d'ouvrir la barrière à l'entrée du site et d'accéder au quai de déchargement 18 fois par an.

Pour vos demandes de cartes, vous pouvez contacter le SMICTOM (02 99 74 44 47) ou vous rendre sur leur site <https://www.smictom-sudest35.fr>. Il est à préciser que vous pouvez vous rendre dans toutes les déchetterie du territoire du SMICTOM. Pour information, toutes les déchetterie sont fermées le mardi.

Ramassage des ordures ménagères

Chaque logement dispose d'un bac à ordures ménagères (taille à fixer selon la composition de la famille et à voir directement avec le SMICTOM) et de sacs jaunes pour les recyclages (ces sacs sont disponibles en Mairie et une distribution à lieu une fois par an par le SMICTOM).

Le ramassage des ordures ménagères et des sacs jaunes a lieu le vendredi matin tous les 15 jours, vous devez donc mettre vos sacs et votre bac le jeudi soir.

Dépôt des verres et des papiers :

Des bornes sont situées sur le parking en face de la salle Pierre et Marie Curie sur le parking Rue de Bellevue.

Composteurs

Depuis juin 2024, un composteur collectif a été installé sur le parking Rue de Bellevue. Si vous souhaitez vous équiper d'un composteur personnel, vous pouvez contacter le SMICTOM.

Image
